

**RÈGLES DE SOUMISSION DES ARTICLES ET DES NOTES DE RECHERCHE**

**CONSIGNES AUX AUTEURS**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

La Revue de l’Entrepreneuriat*/*Review of Entrepreneurship est une revue bilingue. Les articles sont publiés dans deux langues (français et anglais). L’objectif est d’accroître la visibilité des auteurs publiés dans la Revue de l’Entrepreneuriat et permettre la soumission d’articles en anglais. Pour cela, il est demandé aux auteurs dont les articles acceptés sont en français de les traduire en anglais. Les auteurs supportent le coût d’un *copy-editing* afin de s’assurer de la qualité de l’anglais. Un article accepté en français ne sera publié qu’après validation de sa version en anglais.

**Les soumissions d’articles et de notes de recherche à la Revue de l’Entrepreneuriat/Review of Entrepreneurship comportent deux documents :**

**- le texte complet de l’article (ou de la note de recherche) rendu anonyme ;**

**- une page de présentation des auteur-es et de leurs coordonnées.**

**> CONSIGNES POUR LA PAGE D’INFORMATION SUR LES AUTEURS**

La page de présentation des auteurs soumettant l’article (ou la note de recherche) comporte les informations suivantes :

* le titre de l’article (ou de la note de recherche),
* le nom complet des auteur-es,
* leur titre (grade) et leur affiliation complète,
* l’adresse électronique à laquelle les commentaires des évaluateurs seront envoyés,
* un résumé de 100 mots maximum (en français) et un résumé en anglais,
* 5 mots clés en français ; 5 mots clés en anglais.

Pour soumettre à la Revue de l’Entrepreneuriat*/*Review of Entrepreneurship, les auteur-es doivent strictement suivre les recommandations suivantes :

* **SOUMISSION D’UN ARTICLE :**

Le texte complet de l’article soumis est en version Word et complètement rendu anonyme. Il comprend un résumé en français de 100 mots maximum et 5 mots clés (en Times New Roman corps 12), également un résumé en anglais de 100 mots et 5 mots clés (en Times New Roman corps 12).

– Les auteur-es veillent à ce qu’ils ne puissent pas être identifié-es dans le corps du texte.

– Les textes sont dactylographiés en Times New Roman corps 12 avec un interligne 1,5 et des marges de 2,5 cm (en haut, en bas, sur la droite et sur la gauche) en format A4.

– Les paragraphes sont justifiés des deux côtés. Le document est paginé (au centre du pied de page).

– Les rares notes de bas de page sont en caractère Times 10 ; elles sont numérotées.

– L’article ne doit pas dépasser 40 pages, figures, tableaux, annexes et bibliographie compris.

– Les tableaux, graphiques ou schémas doivent être noirs sur fond blanc ; ils figurent dans le corps du texte ; ils sont numérotés de manière indépendante au titre (ou sous-titre) dans lequel ils s’insèrent. Chaque tableau (ou figure) est précédé d’un titre court et de la source, s’il est emprunté. Ce titre est centré.

– Les titres et sous-titres sont numérotés de façon numérique : 1 puis 1.1, 1.2 pour les sous-titres etc. Ils sont en caractère gras. Un saut de ligne précède et suit chaque titre ou sous-titre. Chaque titre ou sous-titre est annoncé. Un « chapeau » de quelques lignes sous un titre principal (1 ou 2) présente les sous-titres. Ainsi, il ne peut y avoir un titre 2.1 suivant directement un titre 2 sans que quelques lignes ne s’intercalent à des fins de présentation et de structuration de la section.

– L’introduction et la conclusion ne sont pas numérotées. Les titres pour ces sections sont en caractère gras.

* Les références bibliographiques situées dans le texte comportent, entre parenthèses, le nom de tous les auteurs lors de la première citation (et pas seulement celui du premier auteur lorsque la référence est une œuvre collective ou une coordination collective), ainsi que l’année de la publication et, éventuellement, la page citée sous la forme suivante : (Albert, 1991 : 351). A partir de la deuxième citation, le texte fait référence au nom du premier auteur suivi de « et al., ». Quand la citation comporte deux auteurs, les deux auteurs cités sont espacés de (et) dans la version française du texte ou (and) dans sa version anglaise. L’utilisation du signe & n’est pas autorisée.

**> CONSIGNES POUR LE RÉSUMÉ**

Le résumé doit être factuel et informatif. Il indique le gap en littérature (what ?), pourquoi il est important de le combler (why ?) et comment l’article y contribue (y compris le cadrage théorique et la méthodologie de recherche) (how ?). Le résumé présente donc la problématique, le résultat principal et les contributions majeures théoriques et managériales. Les références bibliographiques sont évitées, de même que les abréviations.

* **SOUMISSION D’UNE NOTE DE RECHERCHE :**

**SOUMISSION D’UNE NOTE DE RECHERCHE**

Les notes de recherche sont des textes courts (20 pages maximum, figures, tableaux, annexes et bibliographie compris). Il s’agit de contributions plus exploratoires et peut-être moins théorisées que les articles classiques mais qui interviennent sur des questions sensibles (« hot topic ») que l’on reconnaît aux débats et discussions non encore stabilisés dans la communauté internationale des chercheurs en entrepreneuriat, mais aussi à l’absence d’un ou plusieurs articles consensuels en entrepreneuriat déjà publiés à ce sujet. Les notes de recherche peuvent aussi porter sur des questions provenant d’autres champs disciplinaires, qui n’ont pas encore été intégrées dans le champ de l’entrepreneuriat ou de sujets croisant deux thématiques dont les intersections n’ont pas encore été bien définies. Enfin, elles peuvent concerner des méthodes dont les chercheurs en entrepreneuriat commencent à s’emparer.

Les soumissions de notes de recherche sont évaluées en double aveugle selon les critères suivants en particulier :

1. L’objet de recherche : actualité, originalité, prise de risque, controverse scientifiquement émergente ;
2. L’apport : clarification des débats (les exposer, les rendre visibles), complétude, potentielle création d’un consensus (Hollenbeck, 2008).

Le texte complet de l’article soumis est en version Word et complètement rendu anonyme. Il comprend un résumé en français de 100 mots maximum et 5 mots clés (en Times New Roman corps 12), également un résumé en anglais de 100 mots et 5 mots clés (en Times New Roman corps 12).

– Les auteur-es veillent à ce qu’ils ne puissent pas être identifié-es dans le corps du texte.

– Les textes sont dactylographiés en Times New Roman corps 12 avec un interligne 1,5 et des marges de 2,5 cm (en haut, en bas, sur la droite et sur la gauche) en format A4 recto seulement.

– Les paragraphes sont justifiés des deux côtés. Le document est paginé (au centre du pied de page).

– Les rares notes de bas de page sont au caractère Times 10 ; elles sont numérotées.

– L’article ne doit pas dépasser 20 pages, figures, tableaux, annexes et bibliographie compris.

– Les tableaux, graphiques ou schémas doivent être noirs sur fond blanc ; ils figurent dans le corps du texte ; ils sont numérotés de manière indépendante au titre ou sous-titre dans lesquels ils s’insèrent. Chaque tableau (ou figure) est précédé d’un titre court et de la source, s’il est emprunté. Ce titre est centré.

– Les titres et sous-titres sont numérotés de façon numérique : 1 puis 1.1, 1.2 pour les sous-titres etc. Ils sont en caractère gras. Un saut de ligne précède et suit chaque titre ou sous-titre. Chaque titre ou sous-titre est annoncé. Un « chapeau » de quelques lignes sous un titre principal (1 ou 2) présente les sous-titres. Ainsi, il ne peut y avoir un titre 2.1 suivant directement un titre 2 sans que quelques lignes ne s’intercalent à des fins de présentation et de structuration de la section.

– L’introduction et la conclusion ne sont pas numérotées. Elles sont en caractère gras.

– Les références bibliographiques situées dans le texte comportent, entre parenthèses, le nom de tous les auteurs lors de la première citation (et pas seulement celui du premier auteur lorsque la référence est une œuvre collective ou une coordination collective), ainsi que l’année de la publication et, éventuellement, la page citée sous la forme suivante : (Albert, 1991 : 351). A partir de la deuxième citation, le texte fait référence au nom du premier auteur suivi de « et al., ». Quand la citation comporte deux auteurs, les deux auteurs cités sont espacés de (et) dans la version française du texte ou (and) dans sa version anglaise. L’utilisation du signe & n’est pas autorisée.

Exemple : Fonrouge, C. (2022). Approches post et décoloniales en entrepreneuriat : des pistes critiques de travail pour les chercheurs. *Revue de l’Entrepreneuriat*, 21, 39-46.<https://doi.org/10.3917/entre.213.0039>

**> CONSIGNES RELATIVES AUX REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- La bibliographie, classée par ordre alphabétique, est située à la fin du document ; elle est en police Times New Roman corps 12. Elle comporte un retrait à la deuxième ligne.

Références d’articles selon la méthode APA :

Barnes, L.B. (1988). Incongruent hierarchies: Daughters and younger sons as company CEOs. *Family Business Review,* 1(1), 9-21.

Garcia, P. R. J. M., Sharma, P., De Massis, A., Wright, M., and Scholes, L. (2019). Perceived Parental Behaviors and Next-Generation Engagement in Family Firms: A Social Cognitive Perspective. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 43(2), 224–243

Références d’ouvrages

Gersick, K.E., Davis, J.A., McCollom-Hampton, M., and Lansberg, I. (1997). *Generation to Generation: Life cycles of the family business.* Boston: Harvard Business School Press.

Références de chapitres d’ouvrages

Memili, E., Eddleston, K.A., Zellweger, T.M., Kellermanns, F.W., and Barnett, T. (2010). The importance of looking toward the future and building on the past: entrepreneurial risk taking and image in family firms. In A. Stewart, G.T. Lumpkin, and J.A. Katz (Eds.), *Advances in Entrepreneurship, Firm Emergence and Growth: Entrepreneurship and Family Business (Volume 12, pp. 3-29).* Bingley, UK: Emerald Group Publishing.

Références issues d’un site Internet

Les auteur-es veillent à ce que la référence soit effectivement accessible et que l’adresse ait une sérieuse chance de perdurer :

Allouche, J. et Amann, B. (1997). *Le second marché au coeur de l’aventure entrepreneuriale française*. Plaquette officielle de l’anniversaire du Comité du second marché, décembre (<http://www.univ-pau.fr/~amann/efmain.html>).

**> PERMISSIONS**

Tout document ou matériau directement reproduit dans le texte doit obtenir la permission écrite de son auteur-e initial-e pour cette reproduction. Le (ou les) auteur(-es) soumettant le texte contenant ce document ou matériau à *Revue de l’Entrepreneuriat/Review of Entrepreneurship* sont responsables de cette utilisation.

Par la soumission d’un article à la *Revue de l’Entrepreneuriat/Review of Entrepreneurship*, le ou les auteur(s) certifie(nt) que l’article concerné est uniquement et totalement le résultat d’un travail individuel et/ou collectif de recherche ; que toutes les sources qui ont été exploitées sont clairement indiquées dans le corps du texte et figurent dans la liste bibliographique en annexe ; qu’il n’a jamais été soumis en l’état à aucun autre éditeur, à aucune autre revue.

Par la soumission d’un article à la *Revue de l’Entrepreneuriat/Review of Entrepreneurship*, le ou les auteur(s) déclare(nt) avoir été informé(s) des conséquences disciplinaires ou juridiques en cas de plagiat ou de manipulation intentionnelle des données collectées.

**> PROCESSUS D'ÉVALUATION**

Pour toute nouvelle soumission, le secrétaire de rédaction s’assure de la conformité aux normes de la *Revue de l’Entrepreneuriat/Review of Entrepreneurship* ; il vérifie également les taux de plagiat.

Les rédactrices en chef examinent ensuite les soumissions et décident :

* Soit un rejet immédiat (Desk Reject) quand la soumission n’entre pas dans la ligne éditoriale de la revue ou ne présente pas une qualité suffisante pour un article académique. La revue vise un retour moyen sur une décision de desk reject inférieur à dix jours ;
* Soit la poursuite du processus d’évaluation. Les soumissions sont affectées aux rédacteurs associés ; ceux-ci désignent deux évaluateurs qui disposent de 45 jours pour rendre leur avis. La revue s’efforce de fournir une première réponse aux auteurs dans un délai moyen de trois mois.

La soumission d’articles en anglais entraîne un processus de révision de l’article en anglais.

Une présentation détaillée du processus d’évaluation est consultable à partir du lien suivant (YouTube) : <https://www.youtube.com/watch?v=Q0X7c9PPbgU&ab_channel=Revuedel%27Entrepreneuriat>

**> DESK REJECTION**

Les soumissions considérées comme inappropriées au regard de la ligne éditoriale de la revue, d’un développement insuffisant de l’article considéré ou ne répondant pas aux critères de formalisation d’un article scientifique sont retournées aux auteur-es sans entrer formellement dans le processus d’évaluation et sont rejetées. La décision de rejet à ce stade est non réversible.

**> DÉCISIONS DE PUBLICATION**

La sélection définitive des articles admis pour publication se fait par les rédactrices en chef, en coordination avec les rédacteurs associés et sur recommandation des évaluateurs, après un processus d’évaluation anonyme recourant au moins à deux évaluateurs différents. Les recommandations et contenus des évaluations sont accessibles aux auteurs. Pour chaque article soumis, les rédactrices en chef adressent une lettre de réponse aux auteur-es, ainsi que les rapports de chaque évaluateur.

De novembre 2020 à septembre 2024, la revue présente un taux de sélectivité de 17 % (statistique pour le classement FNEGE 2025).

**> CONSIGNES DE FORME UNE FOIS LE TEXTE ACCEPTÉ POUR PUBLICATION :**

Lorsque les auteurs reçoivent la décision éditoriale de publication, ils doivent retourner aux rédactrices en chef et au secrétaire de rédaction un seul document comprenant **les présentations des auteurs, les résumés en français et en anglais, ainsi que le texte principal (tout en se conformant aux consignes de forme expliquées plus haut)**, par mail aux adresses ci-dessous, l’article formaté pour la publication numérique de l’article. Si l’article soumis est en français il faut transmettre une version en anglais de l’article.

c.benhafaiedh@ieseg.fr

anais.hamelin@unistra.fr  
revue-entrepreneuriat@entrepreneuriat.com

La *Revue de l’Entrepreneuriat/Review of Entrepreneurship* étant bilingue anglais/français, les articles acceptés, en anglais, sont publiés en ligne sur CAIRN INTERNATIONAL.

**> DROITS D’AUTEURS**

Les auteur-es dont les manuscrits ont reçu une acceptation définitive pour publication dans la *Revue de l’Entrepreneuriat/Review of Entrepreneurship* se verront soumettre un formulaire indiquant qu’ils renoncent à leurs droits d’auteur-es et qu’ils autorisent la publication de l’article au profit de *l’Académie de l’Entrepreneuriat et de l’Innovation*.